



MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CLÉOPHAS

356, rue Principale, Saint-Cléophas (Québec) G0J 3N0

Tél: 418-536-3023 - Fax: 418-536-1349

Courriel: stcleophas@mrcmatapedia.qc.ca

Site internet: www.stcleophas.com

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
directrice générale de la susdite municipalité, QUE:

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

LE calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018, qui se tiendront aux journées nommées ci-bas et qui débiteront à 19h30 au local habituel.

15 janvier	5 février	12 mars
9 avril	7 mai	4 juin
9 juillet	13 août	10 septembre
2 octobre	5 novembre	3 décembre

Copie certifiée conforme
Donnée à Saint-Cléophas
Ce 11 septembre 2018

Katie S J - Pierre

Directrice générale et sec. –très.